



Échos de l'AFPAD

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
Association of the Families of Persons Assassinated or Disappeared

Novembre 2010

Volume 7 · Numéro 3



SOMMAIRE	Page
Mot du président	2
Nouvelles du conseil d'administration	2
Bilan des activités	5
La part des membres	8
Témoignages - testimony	10
Nos communiqués de presse	12
Matière à réflexion	13

MOT DU PRÉSIDENT

Le 19 septembre dernier, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues tenait son assemblée générale annuelle. Lors de cette importante rencontre réunissant 80 membres, le conseil d'administration a fait adopter les documents suivants :

- Le Rapport d'activités 2009-2010;
- La Demande d'aide financière 2010-2011;
- Les États financiers 2009;

Aussi, le président Michel Laroche a proposé que l'ensemble des membres du C.A. soient reconduits selon la règle suivante : le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier pour un terme de deux ans, les autres administrateurs pour un terme de 1 an.

Président : *Michel Laroche*
 Vice-présidente : *Martine Boucher*
 Trésorier : *Michel Massicotte*
 Secrétaire : *Élizabeth Laplante*

Aux postes de directeurs(trices) :
Stéphane Luce
Isabelle Gaston
Roger Poirier
Gilbert tremblay
Bruno Serre
Michel Surprenant
Leeza Pousoulidis (antenne anglophone)

Deux conférenciers fort intéressants furent invités à prendre la parole soit le sénateur Boisvenu de

même que Madame Marie-Paule McInnis, membre de notre association et auteure du livre « La Survivante ».

Tous les documents adoptés lors de l'assemblée générale annuelle y incluant le rapport sur le projet de références en ligne, furent transmis au ministre de la Justice dès le 27 septembre. De plus, une rencontre avec le ministre de la Justice, Monsieur Jean-Marc Fournier, fut sollicitée par votre président afin d'obtenir une réponse à la suite de notre demande d'aide financière. Lors de cette rencontre, il sera discuté prioritairement du financement de l'AFPAD pour l'année en cours et pour les années futures.

Le conseil d'administration composé de 11 bénévoles travaille d'arrache-pied pour améliorer la gestion de notre organisme de même que pour offrir à nos membres des services adaptés à leurs besoins.

À noter que le gouvernement Harper a été fort actif dans les domaines de la justice et de la sécurité publique puisqu'une dizaine de projets de loi furent déposés ces derniers mois, lesquels correspondent pour la plupart aux attentes des membres de l'AFPAD puisqu'ils sont le fruit de nos revendications antérieures.

Deux dossiers vont retenir prochainement notre attention soit celui sur la santé mentale de même que la réforme de la loi sur l'assurance emploi. L'adoption du projet de loi C-343 permettrait aux proches de personnes assassinées ou disparues de toucher des prestations pour une période maximale de 52 semaines.

Je vous invite en terminant à collaborer à la tenue du présent bulletin en étant nombreux à nous faire parvenir vos témoignages.

Michel Laroche,
Président de l'AFPAD.

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Rencontres du C.A.

De façon à rencontrer nos objectifs de bonne gestion et de services améliorés à nos membres, votre C.A. s'est réuni à 3 reprises depuis juillet soit le 3 juillet, le 12 septembre et le 14 octobre 2010.

De plus, deux rencontres de l'exécutif (*comité restreint qui recommande au C.A. certaines décisions à prendre de façon à réduire la longueur des séances du conseil d'administration*) se sont tenues le 23 août et le 13 octobre 2010.



2) Nouveaux membres au CA

Certaines candidatures très intéressantes furent reçues par votre président dans le but d'occuper éventuellement un poste au sein du C.A.

3) Activités de financement

Certaines levées de fonds se sont avérées fort lucratives :

- 2 Tournois de golf organisés par le CANASA :
7 000 \$
- Compétition de tir et de d'accélération de camions :
4 000 \$
- Spin-O-Thon de Drummondville : 10 475 \$

4) Des remerciements au milieu des affaires de Drummondville



Michel Laroche, président de l'AFPAD

Lors d'une activité de levées de fonds tenue le 2 octobre dernier au profit de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, les gens d'affaires de Drummondville ont remis 10 475\$ à notre association dont le fondateur est le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu et le président actuel, Michel Laroche.

Le Spin 8 est une activité corporative de spinning où sont invités les entreprises, commerces et institutions de Drummondville à pédaler pour une bonne cause.

Au nom des 550 familles que je représente, je tiens à remercier monsieur Martin Foster et son équipe de bénévoles pour l'efficacité de son organisation et pour le magnifique don remis à l'AFPAD.

5) Projet de création d'un recueil de témoignages

Une demande de subvention a été faite au gouvernement fédéral dans le cadre de la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels qui sera célébrée, dans l'ensemble du pays, du 10 au 16 avril 2011. Le thème sera «Plusieurs voix, plusieurs voies ».

L'AFPAD a donc fait une demande de subvention pour un projet de création soit la publication d'un recueil de témoignages.

Tous les membres de l'AFPAD seront interpellés pour participer à ce projet qui aidera à soutenir les familles éprouvées et à sensibiliser la population en général. Nous vous invitons à suivre de près le développement de ce beau projet.

6) Atelier « Reprendre le pouvoir de sa vie ».

Vous êtes invités à prendre connaissance de cette invitation lancée par Martine Boucher, vice-présidente de l'AFPAD.

Êtes-vous en maîtrise de votre vie ? Quelle est votre raison d'être ? Sentez-vous qu'il y a un vide à l'intérieur de vous ? En collaboration avec l'AFPAD, je vous offre, à nouveau, la possibilité de participer à l'atelier «Reprendre le pouvoir de sa vie ». Je vous accompagnerai vers un mieux-être et une maîtrise de votre vie. Vous apprendrez à vous prioriser, à vivre pour vous, à donner un sens à cette vie qui n'en a plus.

L'atelier c'est : 7 rencontres hebdomadaires, en groupe de 6 à 8 participants, des échanges et des exercices pratiques afin de maîtriser les notions qui vous permettront d'aller de l'avant. Il n'est pas question ici d'oublier... mais bien de continuer cette vie. Au plaisir de vous accompagner.

7) La force de l'entraide

Le 18 octobre dernier, l'AFPAD a eu 5 ans d'existence mais n'a pas eu les moyens de fêter cet anniversaire. Comme vous le savez, l'AFPAD est un organisme sans but lucratif et son statut précaire fait qu'elle doit organiser quelques fois par année des activités-bénéfices pour joindre les deux bouts et continuer d'exister.

Le mardi, 18 novembre prochain aura lieu le spectacle « **La force de l'entraide** » auquel vous êtes tous conviés. Nous vous suggérons d'en parler à vos parents, amis et au travail.

Vous pouvez également imprimer quelques affiches et les coller bien en vue sur votre lieu de travail et à des endroits stratégiques bien en vue comme chez votre épicière, votre coiffeur, votre pharmacien ... C'est aussi ça la force de l'entraide et



nous en avons bien besoin, car la vente de billets est au ralenti et le spectacle est pour bientôt !

Nous voulons une salle bien remplie le 18

novembre, une salle qui reflète LA FORCE DE L'ENTRAIDE qui nous démarque depuis le début de notre association.

SPECTACLE BÉNÉFICE

Porte-Paroles
Mouffe

Présidente d'honneur :
Marie Grégoire

Président du comité de financement:
Luc Poirier

Président de l'AFPAD:
Michel Laroche

L'AFPAD présente
« La force de l'entraide »

Quartango
www.quartango.com

Roxana et Fabian

La Soprano
Gianna Corbisiero

Manuel Tadros (Écouteur)

- Un bâton de hockey autographié par tous les joueurs du Canadien de Montréal
- DVD de la Tournée mondiale « Taking chances » de Céline Dion
- Le film cinématographique de Céline Dion
- Cinq superbes articles de Ferrari
- Un ballon de football autographié par tous les joueurs des « Alouettes de Montréal »
- Une bouteille de vin rare et prestigieux de la SAQ

Et plusieurs autres articles!...

Spectacle: "EL Fuego"

Les musiciens de Quartango porte le tango vers de nouveaux sommets, grâce à des arrangements soignés, des allusions à la musique classique aussi subtiles qu'inattendues et une bonne dose d'humour, le tout amalgamé par le jeu élégant d'une formation musicale à son meilleur.

Roxana et Fabian et nous plonge dans une atmosphère mystérieuse où se conjuguent pas de danse endiablés et musique fouguese. Le classique, le jazz, les musiques celtiques et populaires sont autant de canevas servant à réaliser des œuvres d'arts musicales sur lesquelles les danseurs de tango argentin Roxana et Fabian créent de véritables tableaux vivants.

Billets de soutien comprenant cocktail dînatoire et spectacle au parterre 200\$

Admission générale 50\$ (cocktail et encan non inclus)

Personne à contacter : **Camille Babin (514) 369-5881 ou (514) 241-4876**

Centre de formation professionnelle Jacques Rousseau,

444, rue de Gentilly Est, Longueuil

Heure : 20h00

Date : 18 Novembre 2010



BILAN DES ACTIVITÉS

Du 1^{er} juillet au 5 novembre 2010

Régions de MONTRÉAL et l'OUEST du Québec

1- Le mot de la coordonnatrice de Montréal

Bonjour à toutes nos familles membres et à nos fidèles supporteurs. Depuis la parution de notre dernier Bulletin en juillet dernier, les employées et les bénévoles de l'AFPAD ont continué à travailler très fort à la réalisation de différentes activités et interventions. Je vous invite à en lire ci-dessous, le résumé.

2- Fichier des membres

En date du 5 novembre 2010, notre association comptait 556 familles inscrites à notre fichier des membres, 10 familles de plus qu'en juillet dernier et elles sont toutes touchées par l'assassinat d'un ou de plusieurs proches.

3- Demandes d'aide

■ **Demandes d'aide financière** : 6 demandes ont été faites pour :

- Frais médicaux
 - Frais de subsistances
 - Frais de déplacement à la Cour, repas et hébergement
- **Demandes d'aide psychologique** : en cette période difficile de l'année, plusieurs membres ont eu besoin de soutien moral et d'aide thérapeutique par un psychologue :

- Devant la détresse de l'un de nos membres, un psychologue lui a offert gratuitement de son temps à raison d'une heure par semaine en attendant que l'IVAC rende sa décision.
- Il faut aussi noter que beaucoup de soutien moral a été donné par téléphone à chaque jour directement de notre bureau. Il est assez difficile de comptabiliser ce type d'aide apportée par «écoute active» que nous faisons à chaque jour car elle s'insère à travers les autres tâches quotidiennes.

Notons que pour chaque demande, il y a souvent plusieurs interventions qui sont faites. On peut compter facilement une trentaine de personnes que l'on a aidées de cette manière.

■ **Présence au salon funéraire et condoléances** :

- 2 lettres de condoléances furent envoyées
- 2 présences au salon funéraire

■ **Accompagnement à la Cour** : aucun

■ **Demande de conseils juridiques** :

J'aimerais d'abord remercier du fond du cœur nos trois fidèles conseillers qui vous offrent bénévolement

leur grande expertise: Me Claude Laferrière, Madame Francine Germain et Monsieur Michel Laroche.

Pour la dernière période, au moins 15 demandes ont été traitées par nos trois conseillers :

- 4 demandes concernaient des homicides commis à l'extérieur du Canada (2 au Mexique, 1 au Cameroun et 1 en Côte d'Ivoire)
- 2 demandes concernaient une disparition au Mexique et au Costa Rica
- 1 demande pour vérification de l'assurance-vie d'une victime assassinée
- 1 demande pour la réouverture d'un dossier de suicide questionnable...
- 1 demande pour le droit à la pension de vieillesse d'une victime assassinée
- 1 demande pour obtenir un acte de décès d'une personne disparue depuis 7 ans
- 1 demande pour la préparation à témoigner dans une cause de meurtre
- 1 demande d'une mère pour l'obtention des documents reliés au meurtre de ses deux enfants
- 1 demande reliée à une comparution devant le Tribunal administratif du Québec pour s'opposer à une décision de l'IVAC
- 1 demande au niveau de l'immigration dans une cause reliée à la garde d'un enfant orphelin de parents
- 1 demande concernant les droits des grands-parents pour la garde d'un enfant

■ **Demande d'information dans les dossiers de disparition** :

- 2 demandes concernaient une disparition au Mexique et au Costa Rica
- 2 dossiers de fugue référés à la SQ (jeunes retrouvés vivants par après)
- 1 dossier concernant des informations à donner sur les fréquentations d'une fugueuse. Référé à la SQ

■ **Demande d'information dans les dossiers d'homicide** :

- Contact avec l'avocat de la Couronne pour le suivi dans un dossier d'homicide dont le processus est long et complexe et transfert de l'information au membre

■ **Commission canadienne des libérations conditionnelles** : 4 membres ont été aidés et 1 non membre

- Deux aides à la rédaction d'une lettre d'opposition à la libération d'un détenu dans des cas d'homicide
- Rédaction d'une lettre d'appui à une famille dans sa décision de s'opposer à la libération du meurtrier
- Intervention faite auprès de la Commission pour que la famille puisse obtenir l'information sur le détenu



-Demande d'information sur le droit à l'information dans le cas d'un accusé libéré

■ **Autres types de demande d'aide** : l'AFPAD a été sollicitée pour d'autres problématiques telles que :

-Survivante d'agression

-Problèmes de santé mentale

-Accident de la route avec victime en raison de l'alcool au volant

-Disparition non criminelle

-Violence conjugale

4- Rencontre des familles

Une rencontre des familles est prévue vers la fin de novembre ou le début de décembre. Une invitation contenant toutes les informations quant à la date et le lieu vous sera acheminée très bientôt.

5- Déjeuner causerie

Depuis le dernier bulletin, deux déjeuners ont eu lieu à Montréal soit le 25 septembre et le 23 octobre. Le prochain déjeuner causerie se fera vers le 11 décembre. Encore une fois, une invitation vous sera envoyée par courriel ou par la poste pour les membres qui n'ont pas de courriel. Comme vous le savez, les rencontres de familles et les déjeuners causeries ne coûtent rien aux membres et c'est pourquoi nous vous invitons à y participer pour sortir un peu et échanger avec d'autres personnes ayant vécu un drame similaire au vôtre.

Pour les membres qui n'ont jamais participé aux rencontres et aux déjeuners causeries, ne craignez pas d'y venir car lors de ces rencontres, il est permis de rire et de parler aussi d'autres sujets que des drames. De plus, soyez certains d'être accueillis chaleureusement et facilement. Toutes les personnes se parlent lors de ces événements d'une grande simplicité. Alors, nous vous attendons et ne soyez pas gênés d'y venir : il y a une première fois en tout !

6- Assemblée annuelle

Le 19 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée générale annuelle sur le beau site de l'Oratoire St Joseph. La journée s'est fort bien déroulée sous un très beau soleil d'automne. Votre présence fut bien appréciée : près de 80 d'entre vous se sont déplacés. Lors de cette rencontre, notre président, Michel Laroche a fait un bilan de l'ensemble des activités réalisées depuis un an et vous avez pu constater à quel point l'AFPAD continue d'être en action sur plusieurs plans. J'aimerais remercier du fond du cœur Monsieur Laroche de sa grande implication et de sa loyauté à titre de président car il faut savoir que le fait

d'occuper ce poste au sein du conseil d'administration de l'AFPAD demande énormément d'heures d'implication à chaque semaine.

Les membres présents ont également assisté à deux conférences très intéressantes. Le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu est venu nous parler de son travail au Sénat canadien et des dossiers dans lesquels il est impliqué. Madame Marie-Paule McInnis nous a donné une belle conférence sur son expérience personnelle dans la perte de ses deux enfants et aussi de l'écriture de son livre « La survivante ». Elle nous a donné un beau message d'espoir envers la vie qui se continue malgré tout. Merci à nos conférenciers de s'être déplacés et de nous avoir fait profiter de votre précieuse présence !

7- Conférence-bénéfice :

Notre cher sénateur, Pierre-Hugues Boisvenu continue de faire connaître l'AFPAD à travers le Canada. Depuis le mois de juillet, il a donné au moins une dizaine de conférences et il se déplacera bientôt dans son Abitibi natal pour en donner plusieurs autres. Les membres habitant cette région seront informés de l'agenda et des dates et lieux des conférences. Vous aurez alors la chance de rencontrer le sénateur Boisvenu et de discuter avec lui. Merci à Monsieur Boisvenu de continuer d'appuyer l'AFPAD !

8- Médias :

L'AFPAD a été sollicitée pour commenter différents sujets. En voici quelques uns :

-Le maintien du registre des armes à feu

-Le nouveau règlement pour la lutte contre le crime organisé

-La nomination de la nouvelle Ombudsman au Canada

-le bilan du président de l'AFPAD

-Le projet pilote en Alberta concernant le port d'un bracelet GPS pour les ex-détenus dangereux

N.B. l'AFPAD ne répond pas d'emblée à toutes les demandes des médias, elle se concentre plutôt sur les sujets qui concerne l'avancement de sa cause.

9- Activités bénéfice à venir

Le jeudi 18 novembre, ne ratez pas le spectacle de « La force de l'entraide » qui s'annonce haut en couleurs. Lisez les informations à la page d'accueil de notre site Internet.

10- Activités bénéfice réalisées

-La belle initiative de « La levée de fonds Tupperware » nous a permis d'amasser plus de 2000\$.



Mille mercis à tous ceux qui y ont participé et en particulier à Darlene Ryan et Bruno Serre qui en sont les initiateurs !

-Nous tenons à remercier Monsieur Philippe Bensimon qui détient un doctorat en criminologie et qui enseigne à l'Université de Montréal. Ce dernier est l'auteur de plusieurs ouvrages et en particulier du livre « Pénis sans visage ». Le titre de son livre nous réfère au fléau mondial de la pornographie sur Internet en particulier. Fléau dont le contrôle est quasi impossible. Monsieur Bensimon a cédé à l'AFPAD toutes ses redevances d'auteur pour ce livre. De plus, lors de l'un de ses cours, il a vendu une quarantaine de livres et les argents amassés ont été remis à notre association. Alors, un grand merci à Monsieur Bensimon et à tous les étudiants en criminologie qui ont appuyé notre cause !

11- Remerciements à nos bénévoles

Encore une fois, l'AFPAD tient à remercier du fond du coeur tous les bénévoles qui s'impliquent de près ou de loin pour faire avancer notre cause. Votre aide contribue grandement à la réalisation de notre mission pour venir en aide et soutenir les familles de victimes d'homicide ou de disparition.

12- Vos coordonnées sont importantes pour nous

Vous avez déménagé ? Vous avez changé d'adresse courriel ou de numéro de téléphone ?
Dites-le nous ! Nous désirons garder contact avec vous pour vous informer de l'agenda de l'AFPAD et vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos activités.

13- L'importance de vos témoignages

Nous espérons que vous continuerez à nous faire parvenir vos témoignages car seulement 3 familles sur 556 ont contribué pour l'actuelle édition. C'est très décevant pour la continuité du bulletin. Peut-être ferez-vous mieux pour la prochaine édition ?

14- Conclusion

*En cette saison de partage
souvenez-vous que nous
sommes là pour vous.*



Comme la prochaine édition ne sera qu'en 2011, je tiens à vous souhaiter une période de paix et de repos pour le temps des fêtes. Nos pensées vous accompagneront pendant cette période souvent douloureuse. Essayez malgré tout de vous faire plaisir et de vous offrir le droit de vivre de bons moments avec ceux que vous aimez et le droit aussi d'accueillir l'amour et la bienveillance de ceux qui vous aiment. Nous pensons à vous et n'hésitez pas à nous contacter au besoin car nous sommes là pour vous tous ! À très bientôt !

Raymonde Hébert, coordonnatrice

Sœur d'Hélène Hébert, 19 ans et demie

Assassinée le plus beau jour du printemps : 5 mai 1974

À cette époque, Michel Fugain chantait : « Chante la vie, Chante ! Comme si tu devais mourir demain ! »

Régions de QUÉBEC et l'EST du Québec

15- Mot de la coordonnatrice de Québec

Bonjour à vous tous, voici que l'automne est à nos portes. Cette période de l'année est remplie de belles couleurs, mais l'automne c'est aussi le temps où la chaleur et la luminosité des rayons du soleil commencent à nous manquer ainsi que la personne aimée qui n'est plus à nos côtés.

Voilà pourquoi cette époque de l'année peut être plus difficile à passer du point de vue psychologique. Alors, si vous en avez besoin, n'hésitez pas à me faire un petit coucou soit par téléphone ou encore par courriel. N'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls et que si je peux vous écouter et illuminer votre journée, j'en serai bien heureuse.

16- Nouveaux membres

J'aimerais souhaiter la bienvenue à trois nouvelles familles de la région de Québec, du Saguenay Lac St-Jean et de Thetford Mines : sachez que nous sommes de tout coeur avec vous.

17- Demandes d'aide

Des demandes d'aide diverses ont été faites pour la région de Québec et de l'Est du Québec. Certaines concernaient de l'aide pour les indemnisations auprès de l'IVAC et d'autres concernaient des besoins de soutien psychologique ou financier.



18- Rencontre des familles



Devant: Andrée Champagne. Derrière de gauche à droite: Bernard Caron SQ, Michel Laroche, Marco Gauthier SPVM et Denis Turcotte SPVQ

Le 7 novembre a eu lieu la rencontre des familles de la région de Québec et de l'Est du Québec. Quelle belle rencontre informative et valorisante aussi pour l'AFPAD. En effet, les personnes présentes n'ont pas manqué de remercier l'organisatrice, Andrée Champagne, de même que le président Michel Laroche qui s'est adressé aux familles en début de réunion.

Monsieur Bernard Caron de la Sûreté du Québec a d'abord entretenu l'assemblée sur les services qu'il offre en tant que responsable du module d'aide aux victimes. Ensuite, le lieutenant Marco Gauthier, aussi de la SQ, de même que monsieur Denis Turcotte du SPVQ nous ont parlé de la formation qu'ils ont reçue à Washington de la part d'experts dans les cas de disparition.

Plusieurs familles membres présentes à la rencontre étaient touchées par des disparitions et nos conférenciers ont su les rassurer.

Je remercie sincèrement nos conférenciers invités que nous considérons comme des partenaires pour leur présentation fort intéressante.

*Michel Laroche
Président*

19- Déjeuner causerie

Nos déjeuners causeries sont toujours aussi appréciés, que se soit à Québec ou au Saguenay Lac St-Jean, les familles aiment bien se rencontrer et échanger entre elles devant un bon café. D'une fois à l'autre, elles apprennent à mieux se connaître et à créer des liens. Je tiens à remercier Mesdames Caroline Lachance et Marie-Paule McInnis pour leur implication dans l'organisation des déjeuners au Saguenay Lac st-Jean..

20- Atelier

Ce printemps, l'AFPAD a offert gratuitement une série de huit ateliers qui s'intitulaient « Reprendre le pouvoir sur notre vie », animés par Martine Boucher. Huit de nos familles membres y ont participé et ont beaucoup apprécié le contenu qui leur a fait un grand bien.

À la demande de la majorité de ce groupe, je vous annonce qu'un deuxième volet suivra bientôt. Pour tous les autres membres qui aimeraient y participer, veuillez communiquer avec moi au bureau de Québec.

21- Activités de financement

Cette année, l'organisateur de la Compétition de tir et d'accélération de camions de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Benoît Gagné a remis une somme de 4,000\$ à l'AFPAD. Pour en savoir plus sur l'événement: www.accelerationcamionstjoseph.com.



Mme Andrée Champagne et M. Benoît Gagné

Merci à M. Gagné et un gros merci à toutes les familles membres qui ont donné du temps bénévolement pour cette activité. Sans vous, cette somme n'aurait pas été amassée.

*Andrée Champagne,
Coordonnatrice de Québec et de l'Est du Québec.*

LA PART DES MEMBRES - MEMBER'S PART

1) Autocollants AFPAD

S.V.P., affichez votre solidarité en plaçant votre autocollant dans la voiture, de préférence en haut du pare-brise arrière du côté du conducteur.



Comme il est magnétique, on peut facilement l'enlever lors du lavage des vitres.



2) Changement d'adresse

Nous acheminons régulièrement à nos membres des informations. Alors, si vous ne voulez rien manquer, veuillez aviser l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais.

Aussi, nouveaux abonnés d'Internet, n'oubliez pas de nous envoyer votre adresse électronique.

sos@afpad.ca - Sans frais : 1-877-484-0404

3) Archives de l'AFPAD

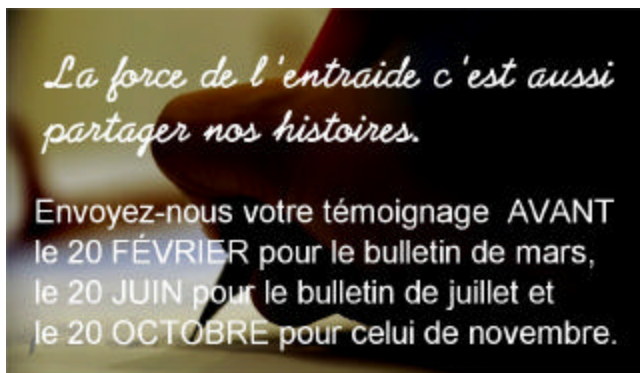
Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD demande à tous ses membres de lui faire parvenir ***tous les articles où il est fait mention de l'association*** publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers par exemple : les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaissent le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

4) Photos de victimes

Nous invitons les familles à nous faire parvenir les photos de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet. Pour de meilleurs résultats, il est préférable de nous faire parvenir une ***véritable photo*** ou une ***copie numérique*** plutôt qu'une épreuve provenant d'une imprimante à jet d'encre. Les personnes qui ont accès à un scanner peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

5) Dates limites pour remettre vos textes



6) AFPAD Anglophone antenna

Mrs. Leeza Pousoulidis is the person responsible for the AFPAD anglophone antenna. Feel free to contact us if you need help. We will be glad to serve you in english.

7) AFPAD stickers

Please show your solidarity by placing your sticker in your car, preferably at the top of the rear windshield on the driver's side.



Because it is magnetic, it can easily be removed when you wash your windows.

8) Change of Address

If you change your address, phone number or e-mail, please let the AFPAD know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the AFPAD to have up-to-date contact information. Also, for new Internet subscribers don't forget to send us your e-mail address.

sos@afpad.ca - Toll free: 1-877-484-0404

9) AFPAD Archives

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the AFPAD asks all its members to send it ***all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned.*** In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

10) Victims' Photos

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an ***actual photo*** or a ***laser copy*** rather than one that you have ink-jet printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

11) Dead-lines to submit your texts



TÉMOIGNAGES - TESTIMONYS

Pour toi mon frère

*J'ai planté un arbre pour toi mon frère
J'ai planté un arbre, pour que jamais on ne t'oublie
J'ai planté un chêne pour toi mon frère, mon ami
A ses pieds, j'ai semé de tes cendres, pour lui donner
un peu de ta vie*

*Je me suis rendu près de ta mère, pour toi mon fils,
mon frère, mon ami*

*J'y ai enterré un peu de tes cendres, pour que vous y
soyez à jamais réunis*

*J'ai planté un arbre pour toi mon fils
J'ai planté un arbre pour que jamais on ne t'oublie*

*J'ai marché jusqu'à la rivière, pour toi mon amour,
mon père, mon ami*

*J'y ai dispersé un peu de tes cendres, pour que tu
reposes à jamais dans son lit*

*J'ai planté un arbre pour toi mon père
J'ai planté un arbre pour me rappeler toi, toute ma
vie*

*J'ai marché jusqu'à la rivière pour toi mon frère, mon ami
J'y ai déposé un tas de pierre pour que jamais on ne
t'oublie*

*J'ai marché jusqu'à la rivière pour toi mon frère, mon ami
J'ai ramené avec moi une pierre pour me rappeler
combien tu aimais la vie*

*J'ai planté un arbre pour toi mon frère, mon ami
J'y installerai un banc, pour t'y raconter ma vie
J'ai planté un arbre pour toi Yves, mon frère
Je graverai ces mots dans la pierre, pour me rappeler
combien je t'aimais.*

*Claire Couture,
Sœur d'Yves Couture assassiné le 4 août 2007*

Un jeu de très mauvais goût qui banalise la violence

Lorsque j'ai su qu'une personne avait créé un jeu vidéo relatant l'histoire de la fusillade du Collège Dawson à Montréal le 13 septembre 2006, je fus très outrée.

Quatre années après l'événement, quelqu'un pouvait se permettre d'agir ainsi...Ce qui signifie pour certains, un manque de respect et de sensibilité.

Devant une telle énormité, il est important de ne pas garder le silence. Heureusement des étudiants de Collège ont réagi et l'auteur a lui-même retiré le jeu et c'est tant mieux!

Peu importe que l'événement ait eu lieu il y a dix ans ou vingt ans, ce geste demeure toujours aussi inacceptable car on n'oublie jamais la perte d'un être cher.

J'espère que tout cela fera réfléchir ceux ou celles qui ont tendance à banaliser la violence.

Mon amitié aux membres de l' AFPAD.

Gisèle Laliberté

Mère de Geneviève Legault assassinée le 3 mai 1988.

Impact de la mort de mon frère sur ma vie et celle de ma famille

Monsieur le Juge, Francis était l'être qui a été le plus important dans ma vie. Il était plus qu'un frère pour moi, il représentait une figure paternelle. À sa mort, j'ai perdu mon guide, mon conseiller, mon confident. Il était toujours là pour m'encourager à faire face aux difficultés de ma vie. Il était mon refuge. Il venait toujours à ma rescousse.

Ce qui m'attriste le plus dans la mort de mon frère, c'est que j'aurais voulu le gêner. J'aurais voulu le remercier davantage d'avoir pris soin de moi dans mon enfance. Il semble qu'il était la seule personne qui ait veillé constamment sur moi avec amour et tendresse comme un adulte. Un jour, j'ai dit à un ami, " *Moi, quand j'étais petite j'étais trop pauvre pour avoir une famille*". Dans le sens, avoir un père et une mère. Nos parents se sont séparés j'avais deux ans et demi et lui trois ans et trois quart. Ma mère était alcoolique. Mon père a obtenu notre garde, mais en réalité ce sont des étrangers ou des membres de sa famille qui nous gardaient. Il était chauffeur de taxi et on ne le voyait que les fins de semaine.

Francis était ma famille au grand complet. Il jouait au chef de famille, c'était le chef d'orchestre de ma vie. Il s'était donné la tâche de veiller sur sa petite sœur. J'ai surpris une conversation entre lui et un petit



garçon qui l'attendait pour aller jouer après l'école. Francis lui a dit à regret : *"Je ne peux pas il faut que je m'occupe de ma sœur."*

Six mois avant sa mort, j'ai compris la raison de son attachement pour moi, il m'avait dit qu'il venait juste de se souvenir que j'étais juste sa deuxième sœur, qu'il avait eu une sœur avant moi, qu'elle était sa grande sœur, qu'elle veillait sur lui comme lui sur moi. Il parlait de notre sœur Holly qui était retournée auprès de notre grand-mère maternelle lors de la séparation de nos parents. Cela m'a expliqué pourquoi mon frère me protégeait tant. Il avait perdu sa grande sœur, il craignait de perdre sa petite sœur. Ce qui me peine dans la disparition de mon frère, c'est qu'il a été privé d'une enfance normale et maintenant il est privé de sa vieillesse.

Je m'ennuie de mon frère parce qu'il était un homme bien. C'était un homme de valeur. Il était simple, bienveillant, plein de tendresse. C'était un être entier et doux. Francis était très populaire dans le monde autochtone, car la courtoisie était une qualité primordiale pour lui. C'est pourquoi, partout, on recherchait sa présence. C'était un leader affectueux, relaxe et puis tellement positif. Je ne me souviens pas d'avoir entendu mon frère parler en mal contre quelqu'un. Des fois, quand il devait me mettre en garde, il le faisait à regret sur le ton de la grande confiance et son visage exprimait la peine d'être obligé de le faire.

Sa disparition m'afflige beaucoup, car il enchantait ma vie chaque fois que je le voyais. C'était un merveilleux conteur et il cherchait toutes les occasions pour faire rire les autres. Il n'hésitait pas à faire le bouffon pour remonter le moral des troupes. Il allait au-devant des gens en détresse. Il prenait tout le monde en charge. Il s'oubliait pour les autres.

Monsieur le Juge, je souffre de savoir comment il est mort. Francis était un modèle de compassion dans ma vie. Il préférait souffrir que d'imposer la souffrance. Et trop souvent, je l'ai vu souffrir.

Mon frère partageait avec moi la tâche d'aider nos parents tandis que moi je prends soin de mon père qui a le Parkinson, mon frère s'occupait de ma mère et du père de mon plus jeune frère depuis des années. Il n'était pas rancunier, car ma mère nous avait abandonnés pour cet homme. Il faisait la navette entre leurs appartements respectifs. Il s'occupait de la cuisine et l'épicerie pour les deux et il accompagnait ma mère dans tous ses rendez-vous à l'hôpital. Il avait bon cœur. Il donnait le bain à l'ancien compagnon de ma mère, qui souffrait d'ostéoporose et qui était atteint d'un cancer. En plus d'avoir été négligés, nous devons

prendre en charge les adultes qui ont été absents autrefois.

Vers l'âge de 17 ans, il a manqué de mourir accidentellement. J'ai pris conscience de la gravité de la situation dans laquelle mon frère se trouvait. Il ne s'était pas préparé à devenir un homme. On était des enfants oubliés. Il était un petit arbre qui portait une charge trop lourde pour son âge. C'est comme si que le fait de m'avoir pris en charge l'avait fragilisé et l'avait rendu très émotif. Je sais que j'ai été un fardeau dans sa jeune vie. Quand tu donnes à un enfant un travail qui le dépasse et qui l'écrase, il reste en lui pour la vie entière un sentiment d'impuissance et mon frère paralysait pour un rien, devant n'importe quelle difficulté. J'ai eu peur de le perdre. Il n'y avait personne pour m'aider. Pourtant, Francis avait besoin qu'on s'occupe de lui.

La première chose que j'ai comprise c'est qu'il était gêné face à des inconnus. J'ai compris que mon grand frère avait de la misère à socialiser et quand il ne se sentait pas à la hauteur, il se donnait des grands airs. Je lui ai dit : *Tu es heureux, tu me téléphones, tu es malheureux, tu me téléphones, je veux que tu me téléphones quand ça va mal, quand ça va bien et du moment que tu as envie de parler.* Je l'ai soutenu de mon mieux. Et je sais que j'ai fait du bon travail au niveau de la communication, car partout où il est passé, tout le monde me dit à quel point il était affable et attachant. Cependant, il existait des angles morts dans mes soins, car moi aussi j'étais dépourvue d'expérience de vie. Je voyais que Francis était faible dans certaines situations, mais j'étais impuissante devant ses difficultés. Il y avait plein de choses qu'il ne savait pas régler parce qu'il n'avait pas eu de point de référence. Il ne savait pas se méfier des autres, par exemple. Il était trop confiant. Surtout, qu'il ne savait pas se libérer des personnes qui abusaient de sa bonté.

On dit que cela prend toute une communauté pour élever un enfant. Lui et moi, nous étions tous seuls depuis tout le temps. Il ne s'entendait pas avec mon père qui voulait lui imposer ses valeurs. Malheureusement, Francis n'était pas son fils biologique et il s'est senti doublement abandonné et trahi.

Il avait commencé à boire dans sa jeunesse, mais il avait été en thérapie et il allait bien. Il s'était marié avec une Québécoise qui avait trois enfants et ils ont eu un enfant ensemble. Je suis fière du père attentionné qu'il était. Le jour, il s'occupait avec bonheur de son fils et le soir, il avait commencé à travailler dans un centre de thérapie à La Tuque.

Malheureusement, son couple n'a pas duré et il n'arrivait pas à se remettre de son divorce. Il avait



Nous ne pouvons ramener à la vie ceux et celles qui ont été assassinés ni consoler leurs proches mais ne pouvons-nous pas leur garantir que ceux qui commettent les crimes les plus graves en paient le juste prix?

Nous ne sommes donc pas surpris que le gouvernement investisse dans l'agrandissement de certaines prisons comme conséquence à sa lutte contre le crime.

*Michel Laroche, B.A.L.L.L.
Président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues*

MATIÈRE À RÉFLEXION

Il faut arrêter de considérer les familles de victimes comme des assoiffées de vengeance. Ceux que nous rencontrons se préoccupent surtout de la justice et de la sécurité publique. Leur principale préoccupation est bien entendu que l'assassin soit puni pour son crime, mais aussi qu'il ne soit plus en mesure de faire d'autres victimes.

LE MOT DE LA FIN

Les dons planifiés représentent une façon de prolonger votre générosité sans modifier votre qualité de vie habituelle et celle de vos proches.

Vous souhaitez continuer à soutenir nos actions en nous faisant un legs et ainsi contribuer au maintien de nos services auprès des familles de victimes, à aider les familles dans le besoin à payer les frais non couverts par leurs assurances ou les programmes gouvernementaux, à investir dans la recherche visant l'avancement des connaissances des problématiques rencontrées par les familles de victimes ou à toute activité dont le but est d'améliorer le traitement des familles de personnes assassinées ou disparues? Il existe différents moyens pour mieux planifier vos élans de générosité.

Donations par testament et legs de charité, un acte de solidarité:

- Un legs particulier : par exemple, une somme d'argent fixe. C'est la forme la plus courante.

- Un pourcentage de vos biens ou encore une catégorie de biens : par exemple vos actions en bourse, une police d'assurance-vie.
- La totalité de vos biens

Votre notaire saura vous aider et vous guider pour la rédaction de vos dernières volontés.

Le don d'assurance-vie, un don de charité important et immédiat!

Une police d'assurance-vie représente un moyen d'offrir un don substantiel sans que vous ayez à déboursier de sommes importantes. Voici d'ailleurs quelques exemples de la façon dont une assurance-vie permet à votre don d'aller plus loin :

- L'organisme bénéficiaire : vous pouvez désigner un organisme, une fondation, etc. comme propriétaire et comme bénéficiaire de la police d'assurance dont vous payez les primes. Vous obtenez un crédit d'impôt pour les primes acquittées chaque année.
- Le legs testamentaire : vous pouvez rester propriétaire de la police et désigner votre succession comme bénéficiaire, en prenant soin d'indiquer dans votre testament la part du montant assuré que vous souhaitez léguer.

Que ce soit par testament, par une police d'assurance-vie ou de bien d'autres façons, vous pourriez ainsi bénéficier d'avantages fiscaux intéressants tout en ayant la satisfaction de soutenir une cause qui vous tient à cœur. Informez-vous auprès de votre conseiller financier qu'il soit fiscaliste, comptable, avocat ou notaire.



Comme donateur, ce geste vous donne la chance, si vous avez déjà bénéficié de l'amour et du soutien d'un organisme de bienfaisance, de prouver votre reconnaissance d'une façon tangible.

QUELQUES MOTS sur le bulletin

« Échos de l'AFPAD » se veut un outil de communication et de sensibilisation permettant à nos membres de partager leur expérience et leurs préoccupations. L'équipe du bulletin vous invite donc à lui faire parvenir des témoignages, commentaires ou questions.

ABONNEMENT

Ce bulletin est distribué aux membres de l'AFPAD par courrier électronique. Des exemplaires sur papier sont postés aux membres qui n'ont pas accès à l'Internet. Le bulletin est également disponible sur le site Internet de l'AFPAD en format PDF

CALENDRIER du bulletin

Date de tombée	Date de parution
20 février	1 mars
20 juin	1 juillet
20 octobre	1 novembre

COORDONNÉES :

Échos de l'AFPAD,
6540 Beaubien Est,
Bureau 300 D
Montréal, Qc H1M 1A9

Sans frais : 1-877-484-0404
Montréal : (514) 396-7389
Québec : (418) 686-5443
Service anglophone : (514) 396-7389
Courriel : administration@afpad.ca
Site Internet : www.afpad.ca

CONSIDÉRATIONS générales

Les articles dans le bulletin sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'AFPAD se réserve le droit de ne pas publier un article ou d'y apporter des modifications, avec le consentement de l'auteur.

© La reproduction des articles pour des fins non pécuniaires est autorisée à condition de mentionner la source.

COMITÉ du bulletin

Coordination : Diane Carlos
Mise en page : Diane Carlos
Révision des textes : Raymonde Hébert
Envoi postal : Christiane Lupien

ÉQUIPE de rédaction

Mot du président : Michel Laroche
Nouvelles du conseil d'administration : M Laroche
AFPAD – Montréal: Raymonde Hébert
AFPAD – Anglophone antenna: Leeza Pousoulidis
AFPAD – Québec: Andrée Champagne

COLLABORATEURS

Marguerite Couteau, Claire Couture, Gisèle Laliberté



PROCHAINE PARUTION

1 MARS

**DATE LIMITE POUR REMETTRE
VOS TEXTES :**

20 FÉVRIER

L'AFPAD est une association à but non lucratif enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance par le ministre du Revenu national aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Organisme de bienfaisance no. 83046 1141 RR 0001

